DENOMINATION A COMPLETER

Société par Actions Simplifiée au capital de A COMPLETER Euros

Siège social : A COMPLETER

RCS A COMPLETER

|  |
| --- |
| PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DEL'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  DU \_\_ A COMPLETER |

L'an deux mil \_\_\_\_,

Le \_\_\_\_ COMPLETER AVEC LA DATE

A \_\_\_\_ COMPLETER heures.

Les associés de la société DENOMINATION SOCIALE, société par actions simplifiée au capital de \_\_\_\_\_\_ euros, dont le siège social est situé à \_\_\_\_\_\_\_\_, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de \_\_\_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_\_\_ (la « **Société** »), se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire (l’« **Assemblée Générale** »).

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée Générale en entrant en séance.

L’Assemblée est présidée par Monsieur/Madame\_\_\_\_\_\_\_\_, en sa qualité de [Président associé/Associé] de ladite Société.

Monsieur/Madame\_\_\_\_\_\_\_\_, est désigné(e) en qualité de secrétaire.

**Si la société a un commissaire aux comptes :**

Le Président de séance constate que le Commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est présent / absent et valablement excusé.

Le Président examine et certifie exacte la feuille de présence qui fait ressortir que les associés détenant l’intégralité/ xx% du capital et des droits de vote de la Société sont présents ou représentés.

L'Assemblée Générale est ainsi régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer en tant qu’assemblée générale extraordinaire sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,

- Constatation de la démission du Président,

- Nomination d’un nouveau Président,

- Pouvoir en vue des formalités,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

* La lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
* Les lettres de convocations adressées aux associés ;
* La feuille de présence ;
* La lettre de démission du Président ;
* Le rapport du Président ;
* Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président demande qu'il lui soit donné acte de ce que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts ont été communiqués aux associés, ou, le cas échéant, tenus à leur disposition au siège social dans les conditions et délais fixés par la réglementation applicable.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Lecture est donnée du rapport du Président à l’Assemblée Générale.

La discussion est ouverte, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

*Constatation de la démission du Président*

L’Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte de la démission, à compter de ce jour, de {PRESIDENT DEMISSIONNAIRE} de sa qualité de Président de la société, et ce sans indemnité.

**Si adoption à l’unanimité**

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**Si adoption à la majorité**

***Cette résolution est adoptée à \_\_\_\_ voix pour, et \_\_\_\_ voix contre***

DEUXIEME RESOLUTION

*Nomination d’un nouveau Président*

L’Assemblée Générale nomme en qualité de nouveau Président de la Société, à compter de ce jour et pour une durée [illimitée OU de xx années] :

**Si le nouveau Président est une personne physique :**

* **\_\_\_\_NOM PRENOMS\_\_**, né(e) le \_\_\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, de nationalité \_\_\_\_\_, demeurant \_\_\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_\_ (\_\_\_\_\_\_\_),

Lequel déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées, et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité lui interdisant d'exercer lesdites fonctions.

**Si le nouveau Président est une personne morale (société) :**

* La société \_\_\_\_\_, société \_\_\_\_\_\_, au capital de \_\_\_\_\_\_\_ euros, dont le siège social est situé \_\_\_\_\_\_\_\_, immatriculée au RCS de \_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_\_\_, représentée par \_\_\_\_\_\_\_\_ en sa qualité de mandataire social,

Laquelle déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées, et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité lui interdisant d'exercer lesdites fonctions.

Le Président représente la Société à l'égard des tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l’objet social et des statuts.

**Si adoption à l’unanimité**

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**Si adoption à la majorité**

***Cette résolution est adoptée à \_\_\_\_ voix pour, et \_\_\_\_ voix contre***

TROISIIEME RESOLUTION

*Pouvoir en vue des formalités*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Si adoption à l’unanimité**

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**Si adoption à la majorité**

***Cette résolution est adoptée à \_\_\_\_ voix pour, et \_\_\_\_ voix contre***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

🙢 🙠

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**LE SECRETAIRE LE PRESIDENT**

**NOM PRENOM NOM PRENOM**

|  |  |
| --- | --- |
| Monsieur **\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_** **OU** **La société \_\_\_\_\_****Représentée par \_\_\_** | *« Bon pour démission des fonctions de Président »* |
| Monsieur **\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_** **OU** **La société \_\_\_\_\_****Représentée par \_\_\_** | *« Bon pour acceptation des fonctions de Président »* |